



CADRE DE VILLE

PAGE 9

La Ville étend ses aides pour favoriser l'usage du vélo



ACTUS CITÉ

PAGE 10

Vaccination : la Ville vous accompagne



ON A AIMÉ

PAGE 14

Des dessins et mots pour les résidents de « Ma Maison »

PROPRETÉ URBAINE

Notre dossier du mois

PAGE 04



PROPRETÉ, RESPECT, CITOYENNETÉ !

Notre dossier du mois.

PAGE
10

ACTUS CITÉ

Centre de vaccination pluricommunal.

PAGE
14

ON A AIMÉ

L'atelier de Vidéo Mapping familial.

PAGE
18

INFOS PRATIQUES

Réglementation de la vente de muguet.



PAGE
9

CADRE DE VILLE

“Ensemble en selle” pour participer au challenge métropolitain du vélo !

TOUTES GÉNÉRATIONS

La Ville recrute des animateurs !

PAGE
11



VIVRE ET TRAVAILLER

“Adeline lingerie” devient “Céline lingerie”



PAGE
13

CULTURE ET SORTIES

20^{ème} édition des “Fenêtres qui parlent”



PAGE
16

www.ville-lamadeleine.fr
mairie@ville-lamadeleine.fr



LE MOT DU MAIRE

“E

n avril, ne te découvre pas d’un fil”.

Ce dicton populaire n’a peut-être jamais été autant d’actualité.

Je ne pense pas bien sûr à la météo plus ou moins printanière, mais bien évidemment à la situation sanitaire*.

Son aggravation dans notre région réclame en effet de ne pas baisser la garde, mais au contraire de nous montrer encore plus appliqués et disciplinés dans le respect des règles et des consignes sanitaires.

Le port du masque dans l’espace public, les horaires du couvre-feu, les restrictions des regroupements à l’intérieur comme à l’extérieur,... ne sont pas des options mais des obligations qui s’imposent à tous, tant que la vaccination n’aura pas suffisamment progressé.

C’est à l’esprit de responsabilité que nous sommes tous appelés.

Cordialement

* Ce texte a été rédigé le 26 mars



Sébastien Lepretre est venu saluer les premières Madeleinoises à bénéficier du service d’accompagnement à la vaccination - Voir page 10

MAGdeleine - Avril 2021

14 000 exemplaires (N°ISSN 1283-5846)

Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE, Maire de La Madeleine

Conception, réalisation : Caroline MONTESINOS - Maëlle DECONINCK (Service Communication).

Avec la participation d’Albéric BAQUET pour les photos.

«MAGdeleine» est édité par la Mairie de La Madeleine.

Imprimé sur papier provenant de forêts gérées durablement

par l’imprimerie DELEZENNE - Tél : 03 21 20 05 20.

Régie publicitaire : C’UTILE - Tél : 03 20 68 92 98

Distribution : ADREXO - Tél : 03 20 62 99 95





PROPRETÉ, respect, citoyenneté !

Chacun apprécie vivre dans un environnement calme, fleuri et... propre ! C'est pourquoi La Madeleine s'attache, au quotidien, à œuvrer pour un cadre de vie propre et agréable. Mais la propreté est avant tout une affaire de civisme, et malgré les efforts déployés par la Ville, certains comportements altèrent trop souvent encore la qualité de notre environnement.

Plan Municipal de Propreté, nouveau prestataire, expérimentations, sensibilisation, verbalisation... découvrez dans ce dossier les actions menées par la Ville pour améliorer la qualité et le cadre de vie de La Madeleine, mais aussi les gestes et réflexes que chacun doit adopter pour le préserver !

QUELQUES CHIFFRES :

> 80 km de rues à nettoyer,

> entre 4 et 5 tonnes de déchets collectés chaque mois,

> 100 poubelles publiques vidées 3 fois par semaine.

Des 95 communes qui composent la métropole lilloise, La Madeleine est sans conteste l'une des plus denses. La propreté de son territoire s'avère donc être un défi quotidien pour lequel la Ville mobilise d'importants moyens humains et techniques en complément de l'action de la Métropole Européenne de Lille, compétente en matière d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères.

En juin 2009, le Conseil Municipal adoptait un premier Plan Municipal de Propreté. Celui-ci avait pour objectif de définir les moyens visant à améliorer la qualité et le cadre de vie, tout en rappelant les obligations que chacun doit respecter.

En 2015, la Ville s'est dotée d'un nouveau plan d'actions, reposant davantage sur une responsabilisation de l'ensemble des acteurs, notamment en faisant participer activement les citoyens à la qualité de leur cadre de vie. Ce plan s'étalait sur 5 ans.

Cette année, un nouveau Plan Municipal de Propreté sera mis en place afin de poursuivre et renforcer les actions déjà menées. En attendant, de nouvelles mesures, actions et expérimentations sont déjà lancées pour améliorer la qualité du service rendu, responsabiliser et impliquer les habitants, mais aussi s'inscrire dans une logique de développement durable.

Chaque jour, par tous les temps, les agents du service de la propreté urbaine procèdent au nettoyage et à l'entretien du domaine public. Quotidiennement, ils ramassent papiers, emballages plastiques, déjections canines, masques chirurgicaux, encombrants abandonnés, sacs poubelles déposés hors-délai... Malgré cet important travail et une mobilisation quotidienne, il est souvent constaté des incivilités qui dégradent le cadre de vie. Une ville, pour être propre et agréable à vivre, doit être respectée par l'ensemble de ses usagers, alors, à vous de jouer !

Un nouveau marché avec une nouvelle approche **ET UNE OBLIGATION DE RÉSULTATS !**

Jusqu'à la fin d'année 2020, et comme dans la plupart des communes, le nettoyage des rues était organisé par secteurs. Ainsi, le nettoyage se déroulait de manière hebdomadaire : le lundi était nettoyé le secteur 1, le mardi le secteur 2... et ainsi de suite.

Depuis le 4 janvier dernier, un nouveau contrat de propreté qui lie La Madeleine à SUEZ pour les 4 ans à venir est basé sur une nouvelle approche : l'obligation de résultats !

Ce nouveau marché de propreté urbaine porte sur l'entretien des voiries, des espaces publics et du mobilier urbain de la commune.

Contrairement à un contrat classique,

cette nouvelle approche vise à augmenter la performance du nettoyage urbain à travers une gestion optimale des moyens disponibles. Il s'agit d'intervenir au bon endroit au bon moment et lorsque cela se justifie.

La Ville de La Madeleine devient ainsi la première collectivité des Hauts-de-France à mettre en œuvre un contrat de résultat avec ce prestataire pour assurer la propreté urbaine de son territoire.

Le prestataire prend alors en charge le nettoyage et le lavage des voiries, des espaces publics, des parkings et du mobilier urbain (réverbère, abribus,...), ainsi que la gestion et la collecte des déchets des corbeilles

publiques. Un contrat agile, établi selon des objectifs de performance, afin d'assurer une gestion intelligente du nettoyage sur l'ensemble du territoire et d'apporter une réponse adaptée aux objectifs de propreté de la commune.

Dans ce cadre, plusieurs solutions digitales seront mises en place, permettant d'assurer une meilleure remontée des événements terrain, une plus grande réactivité d'intervention, ainsi qu'une meilleure traçabilité.

La Ville de La Madeleine bénéficiera notamment d'un accès à un outil collaboratif de suivi opérationnel et d'aide à la décision.



L'INNOVATION au service de **LA RÉACTIVITÉ !**

Pour améliorer la circulation d'informations et la réactivité sur le terrain, les agents de la voirie seront prochainement équipés de tablettes. Celles-ci leur permettront de signaler en temps réel une anomalie ou une poubelle pleine via une application dédiée. Ainsi, l'équipe la plus proche pourra intervenir rapidement.

Les poubelles seront également équipées d'un QR code afin de pouvoir les scanner à chaque vidange et de repérer celles qu'il faudra vider chaque jour.



Sous le signe de **LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

La Municipalité a aussi tenu à intégrer à ce que le nouveau marché de propreté urbaine soit placé sous le signe de la transition écologique.

Ainsi, le nouveau prestataire s'engage à n'employer que des véhicules et équipements

électriques, à utiliser uniquement des sacs biodégradables, à récupérer et valoriser les mégots collectés et enfin à reverser 15€ à une association locale par tonne de CO₂ produite dans le cadre de son activité.

EXPÉRIENCES MENÉES, MADELEINOIS IMPLIQUÉS !

Des démarches expérimentales et durables sont entreprises par la Ville et contribuent au recyclage et à la transformation des déchets !

LES CENDRIERS URBAINS

Un mégot met 12 ans à se dégrader dans la nature. Vous êtes fumeur, ne jetez pas votre mégot par terre !

En octobre 2019, dans le cadre d'une démarche expérimentale, la Ville installait devant la mairie le premier cendrier urbain "Made in La Madeleine", imaginé et fabriqué par Solifactory et l'atelier EMI situés rue Roger Salengro.

11 autres cendriers urbains ont ensuite été déployés à chaque arrêt de tramway madeleinois ainsi qu'à chaque arrêt de bus rue du Général de Gaulle.

Les mégots récoltés sont envoyés dans une usine spécialisée pour être recyclés et transformés en mobilier urbain.



POUBELLES BI-COMPARTMENTÉES

Le mois dernier, trois poubelles bi-compartmentées ont été installées dans le Parc Malraux, situé rue Guynemer, et trois autres le seront prochainement dans le nouveau square Fichaux, situé dans le quartier Saint Charles.

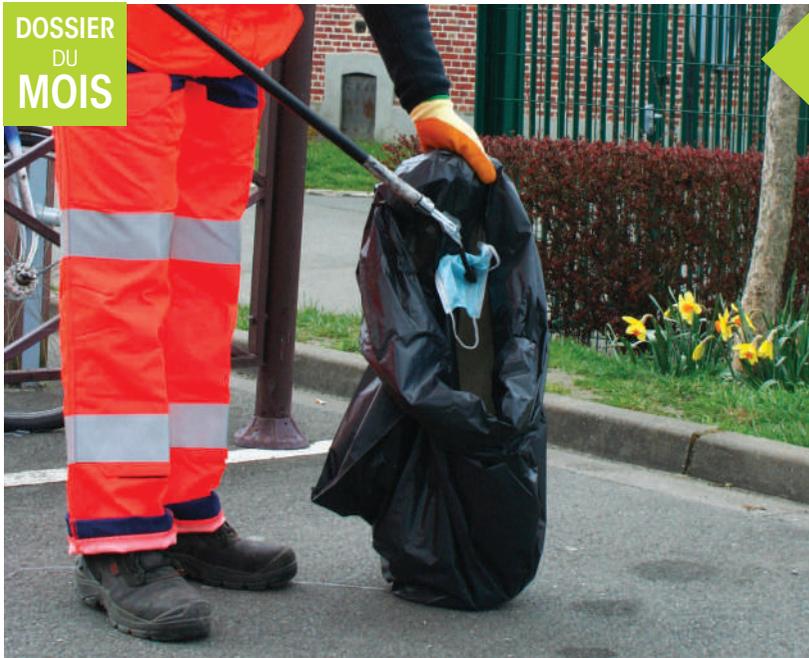
Des poubelles 100% françaises, fabriquées en Alsace, qui devraient progressivement être déployées dans l'ensemble des parcs et squares de La Madeleine.

Vous procédez au tri sélectif de vos déchets dans votre habitation ? Appliquez aussi ce geste citoyen dans l'espace public !

Dans le compartiment jaune, jetez vos bouteilles en plastique ou en

verre, vos canettes en métal, vos papiers ou petits emballages en carton afin qu'ils puissent être recyclés. Le compartiment vert accueille quant à lui vos déchets non recyclables.





"80% des déchets retrouvés en mer proviennent de déchets jetés au sol. Déjà, des masques commencent à faire leur apparition sur le littoral français..."

Ce qui nous protège NE DOIT PAS NOUS NUIRE !

Depuis un peu plus d'un an maintenant, les masques font partie de notre quotidien et nous protègent contre le coronavirus. Malheureusement, ils sont aussi trop nombreux à échouer sur la voie publique, tombés malencontreusement ou négligemment abandonnés.

Fabriqués à partir de polypropylène, un polymère qui s'apparente à du plastique, les masques mettent près de 500 ans à se dégrader dans la nature et peuvent donner lieu à la libération de microparticules, qui se dispersent très facilement et sur de grandes distances au gré des pluies et des vents.

L'abandon des masques de protection met non seulement en danger l'environnement, mais également la santé de tous, en particulier celle du personnel de propreté, des agents de collecte et des équipes en centres de tri.

Il est donc essentiel de les jeter dans la bonne poubelle (non recyclable) pour préserver l'environnement et la santé de tous !

Si vous laissez votre masque sur la voie publique, à La Madeleine vous risquez une amende de 220€.

(Délibération 10/03 adoptée lors du Conseil Municipal du 11 juin 2020).

Trottoirs, PAS "CROTTOIRS" !

L'Académie française les nomme déjections canines, le langage courant les appelle crottes de chiens. Il n'empêche que la façon de les nommer n'a aucune importance pour la personne qui marche ou roule dedans...

Bien sûr, comme tout être vivant, les chiens doivent pouvoir satisfaire leurs besoins naturels. Mais pas n'importe où ! Vous n'aimeriez pas retrouver leurs déjections sur le tapis de votre salon ? Il doit en être de même sur la voie publique !

Les déjections canines sont un véritable fléau malgré la mobilisation continue des services municipaux qui développent des efforts considérables pour débarasser nos rues, nos parcs et nos espaces publics de ces immondices. Un travail laborieux, peu valorisant et qui s'avère malheureusement être un éternel recommencement...

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et les espaces de jeux publics pour les enfants. Les propriétaires de

chiens sont donc tenus de procéder au ramassage des déjections de leur animal.

55 distributeurs de sachets biodégradables sont répartis un peu partout dans la ville. Une fois "l'affaire dans le sac", les propriétaires de chiens sont ensuite tenus de le jeter dans une poubelle et non dans le caniveau !

Pour tous les maîtres qui rechigneraient encore à ramasser les déjections de leur animal, pour ceux qui pensent que ramasser, c'est se rabaisser et plus globalement pour tous ceux qui n'ont aucun sens civique, la verbalisation continuera de s'appliquer systématiquement.

> Si vous n'avez pas sur vous un sac adéquat pour ramasser les déjections de votre chien lors de sa promenade : l'amende est de 38€ !

> Si vous abandonnez le sac de déjections au lieu de le placer dans la poubelle : l'amende est de 136€ !

> Si vous ne ramassez pas les déjections de votre animal : l'amende est de 220 € !



De nouveaux distributeurs de sacs à déjections canines viennent progressivement remplacer les précédents, vieillissants et abîmés. Les nouveaux distributeurs ont aussi l'avantage d'être équipés de poubelles intégrées avec couvercles, afin de limiter les odeurs.

Retrouvez sur le site internet de la Ville l'emplacement de ces distributeurs, sur la carte interactive.

55 distributeurs de sacs à déjections sont répartis sur toute la commune.

Chaque distributeur est rechargé de **100 sachets, 2 fois par semaine,**

Soit environ **500 000 sachets par an.**

Propreté des chantiers : les arrêtés municipaux pris pour les chantiers comprennent systématiquement des dispositions sur leur nécessaire propreté, notamment pour éviter de salir leurs abords. La Police Municipale contrôle les chantiers à raison d'une tournée par semaine.

Propreté urbaine, le point sur **QUI FAIT QUOI ?**

À La Madeleine, comme dans toute la Métropole, la collecte comme le traitement de nos déchets relève de la Métropole Européenne de Lille. Celle-ci en délègue la gestion quotidienne à la société Esterra.

> Les déchets recyclables

Bouteilles et flacons en verre et plastique, boîtes métalliques, papier, cartons... sont collectés une fois par semaine. Ils doivent être placés en vrac dans votre bac au couvercle grenat ou sac poubelle réglementaire (translucide rose).

La collecte a lieu le mardi matin (à partir de 6h) pour toute la commune (à l'exception de la rue Saint Pierre).

> Les déchets non recyclables

Barquettes, pots de yaourts, bouteilles d'huile, déchets alimentaires, couches-culottes, polystyrène... sont collectés deux fois par semaine. Ils doivent être placés dans votre bac au couvercle gris ou sac poubelle réglementaire (noir).

La collecte a lieu le mardi et le vendredi matin (à partir de 6h) pour l'ensemble de la commune (à l'exception de la rue Saint Pierre).

> La déchèterie

Sur 12 600 m², la déchèterie située à La Madeleine vous permet de vous débarrasser de vos déchets qui ne sont pas pris en charge dans les collectes traditionnelles : déchets de jardinage, bricolage, bois, pneus, ferraille, gravats, plâtre, équipements électriques et électroniques... Demandez votre carte «Pass» et déposez gratuitement jusqu'à 2m³ par jour.

> Les encombrants sur rendez-vous

Pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux, il vous suffit d'appeler le 0 800 203 775 (numéro vert gratuit accessible du lundi au vendredi) ou de vous rendre

sur le site encombrantssurrendez-vous.com.

Différents créneaux vous seront proposés du lundi au samedi.

> Les Déchets Ménagers Spéciaux

Les DMS sont des produits dangereux pour la santé et l'environnement (peintures, produits phytosanitaires, huiles de vidange, déchets d'activités de soins à risques infectieux...). Ils peuvent être déposés à la déchèterie de La Madeleine ou collectés par la camionnette stationnée le 1^{er} samedi du mois place du marché.



SIGNALEZ-NOUS UN PROBLÈME :

Dépôt sauvage de déchets ? Tag ? **Pour signaler une anomalie liée au cadre de vie nécessitant une intervention rapide des services techniques, composez le numéro vert au 0800 059 110.** Service gratuit, 7 jours/7, 24heures/24 (en dehors des heures d'ouverture de la mairie, laissez un message et vos coordonnées). Vous pouvez aussi envoyer un mail à l'adresse : votremessage@ville-lamadeleine.fr

3 questions à **ARNAUD POUTRAIN**, Adjoint délégué aux moyens généraux, aux travaux et à la qualité de l'espace public

Le second Plan Municipal de Propreté a été voté en juin 2015 pour une durée de 5 ans. Quels seront les grands axes du prochain plan ?

Le prochain Plan de Propreté sera présenté lors du Conseil Municipal de juin. Sur la base du nouveau marché de propreté, il aura pour objectif de renforcer et moderniser les moyens mis en œuvre pour améliorer la qualité et le cadre de vie. Il poursuivra aussi la logique d'implication et de responsabilisation des habitants sur laquelle reposait son prédécesseur et s'inscrit dans la transition écologique, à l'exemple de l'expéri-

mentation des poubelles bi-compartimentées déjà mise en place.

Quels sont les moyens mis en œuvre par la Ville pour faire des Madeleinois des acteurs de la propreté du quotidien ?

Parce que la propreté est l'affaire de tous, nous invitons les habitants à participer à des balades urbaines organisées dans chaque quartier, afin de permettre à tous de s'exprimer sur le cadre de vie et notamment sur la propreté urbaine. Le nettoyage de printemps initié par la Municipalité il y a plus de 10 ans est aussi l'occasion d'impliquer et de sensibi-

liser les Madeleinois. Bien sûr ces rendez-vous ont dû être suspendus en raison du contexte sanitaire. Afin d'associer les habitants au respect de la propreté, la Ville s'appuie aussi, dans chaque quartier, sur des "correspondants propreté".

Quelles autres actions la Ville met-elle en place pour préserver l'environnement ?

Le tri sélectif est un premier geste responsable et citoyen. En plus de celui que les habitants réalisent déjà au quotidien chez eux, la Municipalité souhaite l'étendre sur l'espace public. Les démarches de réemploi et de va-

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS SUR...

> La collecte de vos déchets :

"Ma poubelle n'a pas été ramassée..."

Contactez la société Esterra au 0825 12 59 62 ou www.estierra.fr

> L'état de votre poubelle :

"Ma poubelle est abîmée". "Je n'ai pas reçu de bacs de tri". "Mes bacs sont trop petits ou trop encombrants." "J'ai besoin de nouveaux sacs".

Appelez la société CITEC au 0805 014 511.

> La déchèterie :

Pour vos déchets volumineux, ayez le réflexe déchèterie ! Tous vos encombrants y sont acceptés. La déchèterie madeleinoise est ouverte toute l'année (à l'exception des 11 novembre, 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai) le lundi de 9h à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

**Déchèterie de La Madeleine : 301, rue du Président Georges Pompidou
Tél : 0800 711 720.**

Pour toutes autres questions contactez gratuitement le numéro vert de Lille Métropole au 0800 71 17 71.



lorisation trouveront à s'épanouir dans le cadre de la future Zone d'Activités Solidaires.

Et comme le "meilleur" des déchets reste celui qui n'existe pas, la Ville a aussi rejoint le "Défi Zéro Déchet", pour accompagner les familles volontaires dans leur démarche.

RAVALEMENT DE FAÇADES LA VILLE VOUS AIDE !



Exemple d'une maison dont la façade a été ravalée, rue Berthelot

Héritage patrimonial essentiel, les façades des maisons et des immeubles sont des éléments déterminants de la qualité urbaine de notre ville. Soucieuse de préserver ce patrimoine architectural, élément de son identité, la Municipalité accompagne depuis plusieurs années les Madeleinois qui souhaitent ravalier la façade de leur habitat.

Qui est concerné ?

Les propriétaires d'une maison individuelle, d'un immeuble à usage d'habitation (y compris lorsqu'il dispose d'un commerce en rez-de-chaussée) et les organismes de logements sociaux sont concernés.

Pour quels types de projet ?

Pour que votre projet soit éligible, il doit concerner une façade visible depuis l'espace public et ravalée dans son intégralité. Les garages, dépendances et murs de clôture peuvent être pris en compte s'ils sont les accessoires du bâtiment concerné par le ravalement.

Modalités

Sauf pour les ravalements de façade envisagés strictement à l'identique de l'existant, les travaux subventionnables devront avoir été autorisés par la Ville, après réalisation d'un dossier de déclaration préalable. Le dossier de demande d'aide au ravalement doit être composé du formulaire de demande, d'une facture détaillée

précisant la surface traitée de la façade, du type de ravalement, de la mention « facture acquittée », d'une photographie qualitative en couleur de la façade après travaux, ainsi que d'un relevé d'identité bancaire.

Les dossiers doivent être obligatoirement déposés auprès du service urbanisme de la Ville. Leur instruction peut varier de 1 à 2 mois.

Retrouvez les montants de l'aide et toutes les informations détaillées sur le site internet de la Ville ou auprès du service urbanisme

> 03 20 12 79 82



38 primes pour aider à réaliser des travaux de ravalement de façade ont été accordées par la Ville en 2020.

INFOS TRAVAUX

TRAVAUX DE NETTOYAGE DU GRAND BOULEVARD

Comme chaque année, les services de la MEL procéderont au nettoyage du Grand Boulevard dès le 24 avril, pour une durée de 5 jours. Pendant cette période, les voies centrales seront fermées à la circulation de 9h à 16h. Les véhicules seront ainsi déviés et invités à emprunter les voies latérales dans les deux sens de circulation.

TRAVAUX DE VOIRIE RUE ROGER SALENGRO

Depuis le 29 mars et jusqu'au 29 juillet, la société Eiffage mandatée par la MEL, entreprend des travaux de réaménagement de la voirie rue Roger Salengro (trottoirs, chaussée, stationnement, arrêt de bus, fosses de végétalisation...) Pendant toute la durée du chantier, la circulation connaîtra des perturbations nécessitant la mise en place de

déviations et le stationnement habituel sera perturbé. Néanmoins, les entreprises s'attacheront à libérer le stationnement au fur et à mesure de l'avancée du chantier afin de minimiser la gêne des riverains.

La société Sourceo interviendra également durant 1 mois du 29 mars au 29 avril afin de procéder au renouvellement du réseau d'eau potable dans le tronçon situé entre la rue du Quai et la rue du Pré Catelan.

TRAVAUX DE DÉVOIEMENT DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Depuis le 29 mars, la société Balestra TP mandatée par la MEL, procède au dévoiement du réseau d'assainissement sur le tronçon situé entre le Boulevard Courbertin et le sentier du Chauffour. Pendant toute la durée prévisionnelle du chantier prévu jusqu'au 19 juillet, les dispositions suivantes seront mises en place :

- Occupation du trottoir et de la chaussée rue du Général de Gaulle entre le boulevard de Courbertin et le sentier du Chauffour. La vitesse sera limitée à 30 km/h et la chaussée rétrécie.

- Neutralisation d'une voie de circulation rue du Général de Gaulle et report de la circulation sur la voie opposée avec neutralisation en partie des voies opposées.

- Fermeture du sentier du Chauffour. L'accès aux garages donnant sur le chantier restera possible en dehors des heures de chantier qui se déroulera de 8h à 17h.

- Accès au parking public depuis la rue Paul Doumer, l'accès par la rue du Général de Gaulle étant suspendu pendant les travaux.

TRAVAUX DE VOIRIE : RÉFECTION DES ENROBÉS

La société Jean LEFEBVRE mandatée par la société GRDF procèdera à des travaux d'enrobés

(raboitage / nouveaux enrobés) début mai. Ils se dérouleront la journée du 4 mai 2021 avenue Saint Maur (au niveau du rond point avec la rue Pasteur) et rue du Général de Gaulle dans son tronçon situé devant la piscine municipale.

Afin de permettre la réalisation de ces travaux, l'avenue Saint Maur sera fermée à la circulation avec mise en place de déviations. La rue du Général de Gaulle sera mise en circulation alternée.

Ces travaux se poursuivront la journée du 5 mai 2021 rue Desaix et rue Jeanne maillote. Ces rues seront fermées à la circulation avec mise en place de déviations, notamment pour les bus.

Les dates d'intervention pourront être modifiées en fonction des conditions météorologiques.

Pour tout renseignement complémentaire concernant ces travaux, contactez le service urbanisme au 03 20 12 79 82

Les nombreux avantages de **L'AUTOPARTAGE**

L'autopartage permet de réduire d'une part le nombre de voitures individuelles en circulation et en stationnement, et d'autre part de réduire les coûts de fonctionnement et d'entretien liés à la possession individuelle d'un véhicule.

Deux stations d'autopartage Citiz sont situées à La Madeleine :

- **Place des Déportés et Fusillés**
Cette station propose dorénavant trois emplacements.

Vous y trouverez trois véhicules de différents gabarits (Twingo, Citroën C3 et Citroën Picasso).

- **Avenue Albert 1^{er}** (à côté de la résidence **5^{ème} Avenue**).

D'autres stations d'autopartage devraient voir le jour dans la commune.

Pour plus de renseignements
> <https://lille.citiz.coop/>



Station d'autopartage Citiz Place des Déportés et Fusillés (derrière l'arrêt de bus)

Sécurité : LA VILLE ÉTEND SES AIDES POUR FAVORISER L'USAGE DU VÉLO

Depuis le 1^{er} janvier 2021, le marquage des vélos vendus neufs est obligatoire. Le marquage des vélos d'occasions le sera quant à lui à partir du 1^{er} juillet 2021.

La Ville de La Madeleine se mobilise pour lutter contre les vols de vélos en élargissant ses aides financières à de nouveaux dispositifs de sécurisation. En complément des antivols en U dont l'achat fait déjà l'objet d'aides municipales, les dispositifs de

marquage, de traçage et de système d'alarme peuvent désormais faire l'objet d'une subvention de la Ville lors de leur achat.

L'aide de la Ville s'élève à 50% du prix d'achat avec une limite fixée à 25€ et à quatre demandes par foyer dans un délai de 2 ans.

Pour effectuer vos démarches, rendez-vous sur le site internet de la Ville.



« Ensemble en selle ! »

La Ville s'inscrit au challenge métropolitain du vélo. Rejoignez l'équipe « La Madeleine en selle » sur l'application « naviki » (onglet concours -> Challenge métropolitain du Vélo 2021) puis enregistrez vos trajets du quotidien effectués en vélo.

Renseignements :
developpement-durable@ville-lamadeleine.fr

Projets de travaux : Amelio + et Pro vous conseillent !

Depuis 2011, la MEL porte une politique d'accompagnement des habitants à la rénovation énergétique concernant les logements. La MEL a ainsi construit le réseau **AMELIO** permettant à chaque habitant de bénéficier de conseils techniques, juridiques et d'accompagnement dans la définition et la mise en oeuvre de son projet de construction ou de rénovation, autour de la thématique « habiter durable ».

Le programme AMELIO + s'adresse en particulier aux ménages modestes en leur proposant un appui gratuit tout au long de leur projet de rénovation. Pour ce faire, une visite à domicile est réalisée pour établir un diagnostic et les travaux à réaliser sont pré-définis. Des conseils sont ensuite apportés tout au long du projet.

Le programme AMELIO PRO permet quant à lui de sécuriser un projet de

travaux de rénovation sans tout avoir à gérer. L'offre (ici payante) passe par un diagnostic technique, une aide aux démarches administratives, ainsi qu'aux recherches de subventions et de financements, et un suivi des travaux.

Plus d'infos sur le site internet de la maison de l'habitat durable, et d'AMELIO PRO.

Testez des trottinettes !

La Ville propose aux Madeleinois de tester une trottinette classique ou électrique pendant une durée de 72h maximum pour vos trajets du quotidien. Il vous suffit de fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité ainsi qu'un chèque de caution de 300 € pour la trottinette électrique et 30 € pour la trottinette classique.

> developpement-durable@ville-lamadeleine.fr
03 20 12 79 75

Immeuble Communal à vendre



La Ville propose à la vente un immeuble communal (appartement de type 3), situé au 2 bis rue de l'Abbé Lemire, mitoyen à l'école élémentaire Louise de Bettignies. D'une surface de 88 m², ce bien dispose d'une cave et d'un garage.

Pour tout renseignement, contactez le service urbanisme au 03 20 12 79 82



Photo datant de 2019

VACCINATION, la Ville vous accompagne

Depuis le 27 mars, la vaccination est ouverte aux plus de 70 ans. Les prises de rendez-vous s'effectuent sur le site www.sante.fr

Dans ce cadre et afin de répondre à une problématique qui se pose pour de nombreuses personnes âgées qui souhaitent se faire vacciner mais ne disposent pas de solutions de transport, la Ville de La Madeleine accompagne ses aînés vers les centres de vaccination.

Une aide est également proposée à

ceux qui rencontrent des difficultés pour procéder à leur inscription par internet.

À cette double fin, vous pouvez contacter le service aînés au 03 20 12 21 62

Les services municipaux accompagnent les aînés Madeleinois vers les centres de vaccination. Sébastien Leprêtre, Maire de La Madeleine, est venu saluer Françoise Besse et Thérèse Hennebutte, les deux premières Madeleinois à avoir bénéficié de ce service



Ouverture d'un centre de vaccination pluricommunal

Les Villes de Marcq-en-Barœul, La Madeleine, Mouvaux, Bondues, Wambrechies, Saint-André-lez-Lille et Marquette-lez-Lille se sont associées afin de proposer la mise en place d'un centre de vaccination à l'Hippodrome de Marcq-en-Barœul.

Les inscriptions se font par le biais de la plateforme "Doctolib" ou auprès du numéro vert 0800 0091 10.

Elles sont ouvertes aux personnes répondant aux critères pour se faire vacciner (pour savoir si vous êtes éligible, rendez-vous sur le site internet :

gouvernement.fr/info-coronavirus/vaccins)

Le centre est tributaire du nombre de doses qui lui sont fournies par l'Agence Régionale de Santé.

Dans le cadre de cette ouverture, la Ville de La Madeleine lance un appel aux volontaires auprès des professionnels de santé (médecin retraité, interne, infirmier, étudiant à partir de la 5^{ème} année...)

Vous souhaitez apporter votre aide ? Faites vous connaître au 03 20 12 44 40

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales, initialement prévues en mars, devraient se tenir les **13 et 20 juin** (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire). Pour pouvoir voter lors de ces 2 scrutins, pensez à vérifier que vous êtes bien inscrit, et à la bonne adresse (si les dates ne changent pas, vous avez **jusqu'au 7 mai pour vous inscrire**). En cas de déménagement, il conviendra de vous présenter au service des élections, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Bon à savoir :

Pour pouvoir voter par procuration, les procédures seront simplifiées en raison de l'épidémie de Covid-19. Chaque électeur pourra disposer de **deux procurations**. Les électeurs les plus fragiles pourront confier leur procuration depuis leur domicile à un proche parent.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le service des élections au 03 20 12 21 66

TONY MILOWSKY nous a quittés

Tony Milowsky est décédé le 27 février dernier.

Passionné dès son jeune âge par le volley-ball, ce grand sportif a réalisé plus de 67 ans de bénévolat en tant que joueur, entraîneur, formateur et dirigeant. Président et entraîneur du club de volley de La Madeleine, il a

marqué son histoire. Les membres de La Madeleine Volley-Ball lui ont d'ailleurs rendu hommage en ces termes : « Tony a marqué les esprits par son amour du volley-ball, son investissement pour le club, son envie de faire de nous une famille réunie autour du ballon mais pas que. Il

avait l'envie de transmettre des valeurs et le souci de "faire grandir"».

La Ville présente ses plus sincères condoléances à l'ensemble de sa famille, à ses amis, et à tous les membres du club de volley de La Madeleine.



VOS RENDEZ-VOUS CITOYENS

Mercredi 14 avril

Conseil municipal

A 18h30 salle du Conseil en Mairie. Retransmission en direct sur le site internet de la Ville.

Vendredi 9 avril

Tchat en ligne avec M. le Maire

De 18h30 à 20h sur le site de la Ville www.ville-lamadeleine.fr

Samedi 17 avril

Permanence de M. le Maire

De 9h à 11h en Mairie, dans le respect des gestes barrières (port du masque obligatoire - pas plus d'une personne par échange - temps de passage raccourci).

VACANCES DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ,

inscrivez-vous dès maintenant aux accueils de loisirs !

TOUTES GÉNÉRATIONS

Vacances de printemps

Compte tenu du protocole sanitaire pour les Accueils Collectifs de Mineurs, les enfants seront accueillis dans la mesure du possible, par groupe-école. Les capacités d'accueil étant limitées, l'accueil de loisirs est réservé aux enfants Madeleinois. Toutefois si des places restent disponibles, la Ville pourra en informer les familles extérieures dont les enfants sont scolarisés à La Madeleine.

> MODALITÉS PRATIQUES

Les pré-inscriptions pour les accueils des petites vacances sont obligatoires.

Après avoir pris connaissance des modalités particulières d'organisation des accueils, les familles sont invitées à faire connaître leurs besoins.

Du 1^{er} avril au 15 avril

- En ligne, en renseignant le formulaire disponible sur la page ALSH du site internet de la Ville.

- Auprès des agents du service famille en mairie (aucune réservation ne sera prise par téléphone).

Du 16 au 21 avril

- Le paiement des journées réservées s'effectue sur le portail famille ou en régie. L'absence de paiement dans les délais impartis entraînera l'annulation de la place.

Les modalités d'inscriptions sont susceptibles d'être modifiées en fonction des délais d'information du service départemental à la jeunesse, à l'engagement, et aux sports (SDJES), concernant les possibilités d'ouverture des accueils collectifs de mineurs.

Durant l'été

Les informations détaillées seront communiquées via le portail famille, le site internet, la page Facebook de la Ville, dans le prochain magazine et par le biais d'une distribution de flyers dans les écoles. Le dossier d'information sera distribué aux enfants dans les écoles fin mai.

> MODALITÉS PRATIQUES

1) Mise à jour des dossiers familiaux du 19 avril au 7 mai

Le Dossier d'Inscription Familial Unique 2021-2022 sera valable pour l'été 2021 et l'année scolaire 2021-2022.

2) Inscriptions du 31 mai au 18 juin

3) Paiement des réservations confirmées du 21 au 25 juin.

Sur le portail famille ou auprès du service régie de la mairie.



Titulaires du BAFA, BAFD ou équivalent ? Devenez animateur ou directeur !

La Ville a mis en place une nouvelle procédure de recrutement dématérialisée par le biais du site internet. Il vous suffit de vous rendre sur «au quotidien», «enfance-école», «accueils de loisirs», «animation dépôt des candidatures», de compléter le formulaire et de charger les documents demandés.

Vous pouvez contacter le Point Information Jeunesse au 03 20 12 79 93 si vous souhaitez être accompagné pour la rédaction de votre CV et lettre de motivation.

Pour tout renseignement, contactez le service enfance au 03 20 12 79 93

Les ados en vacances au Centre Moulin !

Le Centre Moulin accueillera les ados Madeleinois du 26 avril au 7 mai !

Les traditionnelles animations sportives et culinaires seront remplacées par des activités artistiques et manuelles sur place, afin de s'amuser collectivement tout en respectant les gestes barrières. **Inscriptions du 6 au 23 avril.**

> centre-moulin@ville-lamadeleine.fr

Séjour d'été : destination le Gard !

Le Centre Moulin propose aux jeunes Madeleinois de **11 à 17 ans** de partir à Sommières dans le **Gard du 12 au 22 juillet**. Au programme : baignade en piscine, mer et rivière / canoë au pont du Gard / visite des monuments de Nîmes / paddle et canyoning / journée à Aqualand / veillées à thèmes / activités sportives et découvertes. **Retrait des dossiers du 19 au 23 avril, Inscriptions dès le 24 avril, places limitées** > l.saker@ville-lamadeleine.fr

Sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires.



Photo datant de 2017 (séjour d'été)

LE SERPENTIN, LIEU D'ACCUEIL ENFANTS/PARENTS VOUS ACCUEILLE !

En cette période particulière, le lieu d'accueil enfants parents centré sur l'échange, le partage d'expériences parentales et le plaisir de jouer, prend tout son sens pour les parents et enfants accueillis.

Faire l'expérience de l'autre et prendre le temps de se retrouver dans un lieu rassurant sont

essentiels et bénéfiques tant pour les enfants que pour les parents.

Venez découvrir cet espace libre, anonyme et confidentiel qui s'inspire du concept des maisons vertes initié par Françoise Dolto.

> **MODALITÉ : sans inscription, on y arrive et on y reste le temps qu'on veut !**



Le Serpentin, situé au 9 rue Gantois, est ouvert le **lundi après-midi (14h-17h)** et le **vendredi matin (8h30-11h30)**

La jauge d'accueil habituelle est restreinte (*5 familles maximum peuvent être accueillies en même temps*). Retrouvez plus d'informations sur le site internet de la Ville.



> NAVETTE CIMETIÈRE POUR LES AÎNÉS

Une navette conduisant les aînés au nouveau cimetière est prévue le **mardi 13 avril au matin**. Pour plus d'informations, contactez le service aînés au 03 20 12 21 62, service-aines@ville-lamadeleine.fr

Les inscriptions scolaires pour les enfants qui entrent à l'école maternelle se déroulent jusqu'au 20 avril. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service des écoles au 03 20 12 79 71, à service-ecole@ville-lamadeleine.fr ou vous rendre sur le site Internet de la Ville.

VIVRE ET TRAVAILLER

Besoin d'une pause bien-être ? Envie de vous faire chouchouter et de prendre soin de vous ? Soumia Zabat vous accueille à Renai'Sens, votre espace bien-être madeleinois rue du Général de Gaulle !

Ancienne cadre commerciale dans le secteur de l'hygiène, Soumia s'est passionnée et dirigée vers les médecines douces et chinoises et a fait de cette découverte son nouveau métier. Convaincue que le bien-être du corps et de l'esprit sont intimement liés, cette nouvelle spécialiste du toucher a décidé de partager son savoir et ses bienfaits en effectuant des prestations de massage.

Véritable passionnée, elle travaille dans des spas et à l'institut madeleinois Zénaï qu'elle rejoint fin 2020 de manière permanente, aux côtés de Grégory (Zénaï - centre de flottaison)

RENAI'SENS

Une renaissance par les sens !

Le Iyashi Dôme de Renai'Sens, le seul et unique au Nord de Paris.

RENAI'SENS CENTRE DE BIEN-ÊTRE - 194 rue du Général de Gaulle
Ouvert 7j/7 de 9h à 22h sur RDV / www.renaisens-lille.fr
renaisens360@gmail.com / 06 95 96 92 77

et Kathy (ZentykA- esthétique et bien-être).

Sa spécialité ? Les massages dont le massage Renai'Sens qui s'adapte à vos besoins, les gommages et soins corporels, mais aussi le Iyashi dôme.

Concept venu du Japon et unique dans la région, ce sauna est un appareil de soin utilisant la technique de l'infra-therapie. Lors de séances de 20 minutes à 1 heure, vous êtes enveloppé d'une agréable vague de cha-

leur, le tout dans l'ambiance zen et relaxante du centre bien-être. Idéal pour lâcher prise et se relaxer !

Cette nouvelle technologie présente de nombreux avantages pour le corps et l'esprit : détoxification de l'organisme en profondeur, bienfaits sur la peau, relance du métabolisme, préparation et récupération musculaire, relaxation et effets positifs sur le sommeil.



Soumia vous invite à découvrir ce soin unique, régénérant et purifiant car « il faut le tester pour en comprendre les bienfaits ! »

Crapule Club, la passion du tattoo

Crapule Club tatoueurs

178 rue Pompidou

Lundi (14h-19h), mardi au samedi (10h-12h/14h-19h)

Après des études à l'ESAAT (Ecole Supérieure Arts Appliqués et Textiles) à Roubaix suivi d'un cursus en graphisme, Kenza Smara de son nom d'artiste « Penk's », a évolué jusqu'à devenir responsable manager.

En 2020, désireuse de se recentrer sur sa passion pour le dessin et ayant la volonté de devenir maître de son activité, la jeune femme se lance dans l'aventure de créer son propre salon de tatouage. Elle poste alors une annonce afin de recruter ses futurs collègues tatoueurs.

C'est par ce biais qu'à seulement 22 ans, Guillaume Legros alias « V_Izanagi » deviendra le plus jeune membre de la joyeuse bande. Après avoir suivi une formation en « Illustration », le jeune homme est devenu commercial de terrain. Attiré par l'univers du ta-

touage qui le fait rêver, il se lance et répond à l'annonce de Kenza.

Avec Julia Herhard alias « Blue », le courant est tout de suite passé. Un brevet technicien de dessinateur et une licence Arts plastiques en poche, Julia a travaillé dans des bars et restaurants, jusqu'à ce qu'elle tombe par hasard sur l'offre d'emploi proposée par Kenza. Ni une ni deux, la jeune femme de 27 ans postule sans hésiter et quitte Metz pour rejoindre le Nord.

Enfin, Nicolas Hien alias « Achène » est le doyen du groupe. Après avoir été graphiste dans le domaine de la publicité puis responsable manager d'une grande enseigne de prêt-à-porter, il décide à ses 37 ans de retourner dans le domaine du graphisme. L'équipe d'artistes tatoueurs est maintenant au



Rendez-vous sur la page Facebook et Instagram [crapuleclub.tattoooshoop](https://www.facebook.com/crapuleclub.tattoooshoop) pour découvrir le travail de Blue, Achène, Penk's et V_Izanagi.  

complet et Penk's est bien entourée. « Le salon, c'est comme à la maison » explique t-elle, « il y a une réelle cohésion et bienveillance au sein de l'équipe, chacun se complète. ». « Deux femmes, deux hommes, des âges différents, quatre univers, deux tatouant en noir et blanc, deux en

couleurs, c'est l'équilibre parfait ! » poursuit Blue.

Au crapule club, les clients sont reçus dans la bonne humeur et la bienveillance et disposent d'un large choix en matière de styles artistiques : pop culture, patch, cartoon, coloré, dark, néo-traditionnel, traditionnel revisité, il y en a pour tous les goûts !

« Adeline lingerie » devient « Céline lingerie »



Céline Marescaux, nouvelle propriétaire de Céline lingerie

Céline Marescaux reprend le flambeau de l'émblématique boutique « Adeline lingerie » qu'Adeline Grimbert a ouvert il y a 40 ans rue du Général de Gaulle.

« C'est un rêve qui se réalise » explique la nouvelle gérante ravie.

Après un cursus en « vente et conseil magasin », et des expériences en tant que vendeuse chez Etam lingerie, Séduction lingerie et New look, la jeune femme de 25 ans passionnée par l'univers de la lingerie n'a pas hésité une seule seconde quand elle a pris connaissance de la mise en vente de

la mythique boutique madeleinoise.

Devenir chef d'entreprise n'est pas tous les jours une tâche aisée, mais pas d'inquiétude, Céline est très bien entourée ! Sa famille est très présente, sa maman, habile de ses mains, l'aide à agencer la boutique et à réaliser la décoration de la vitrine. Quant à son papa, il lui apporte une aide en gestion et comptabilité.

En ce qui concerne la collection proposée (lingerie, sous-vêtements, lingerie de nuit, maillots de bains, du bonnet A

au G), Céline garde les marques vendues historiquement (Lise Charmel, PrimaDonna, Simone Pérèle...) et propose de nouvelles marques en lingerie de nuit (le Chat, Calida).

Si la boutique a une clientèle plutôt adulte, elle se tourne également vers les plus jeunes. Une réduction de 10% est réalisée sur présentation de la carte étudiant (promotion qui s'applique également à tous lors des anniversaires : idéal pour se faire plaisir !)

Et pour les clients qui ne peuvent pas se déplacer, Céline réserve quelques créneaux les lundis pour effectuer des déplacements à domicile.

La jeune femme se veut proche de sa clientèle et a la volonté que toutes les personnes entrant dans le magasin se sentent comme à la maison et bien accompagnées et conseillées si besoin.

CÉLINE LINGERIE

155 rue du Général de Gaulle
Du mardi au samedi de 10h à 19h
09 71 42 13 98
Facebook / Instagram

Commerçants en difficulté, LA VILLE VOUS AIDE !

La Ville organise des permanences personnalisées pour accompagner les commerçants Madeleinois en cette période difficile.

Avec l'aide d'un conseiller de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France, vous pourrez constituer les dossiers de sollicitation pour bénéficier des aides mises en place par la Région Hauts-de-France et la Métropole Européenne de Lille.

La Ville vous conseille également dans les démarches pour obtenir des aides municipales à l'installation, à la sécurisation, à l'accessibilité... renseignez-vous !

Informations auprès du
service commerces :
service-commerce@
ville-lamadeleine.fr
03 20 12 79 73.

Le vide grenier habituellement organisé par l'UCAP (rue du Général de Gaulle) n'aura pas lieu

Le Vide Grenier de la rue du Général de Gaulle programmé le 6 juin prochain est annulé par l'UCAP. Les réservations auraient dû démarrer en mars mais compte tenu du contexte sanitaire et des incertitudes liées au coronavirus, l'UCAP est contraint d'annuler ce rendez-vous habituel rue de Gaulle.



« Mobilimel », nouvelle plateforme pour faciliter les mobilités au sein de la MEL !



Vous êtes en situation d'insertion socio-professionnelle et vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer ? Ces difficultés ont un impact sur votre accès à l'emploi ?

La Métropole Européenne de Lille lance « Mobilimel.fr », nouvelle plateforme gérée par l'association « Compétences et Emplois en Métropole Européenne de Lille » qui vise à faciliter les mobilités au sein de la Métropole.

Vous trouverez sur le site internet de ce nouveau dispositif les informations relatives à la mobilité sur le territoire métropolitain, les aides existantes, un service d'accompagnement à la demande pour un suivi personnalisé, ainsi que des informations destinées aux professionnels de l'emploi pour les accompagner dans leurs stratégies d'aides à la mobilité.

Pour en savoir plus et découvrir les aides auxquelles vous pouvez prétendre, rendez-vous sur mobilimel.fr



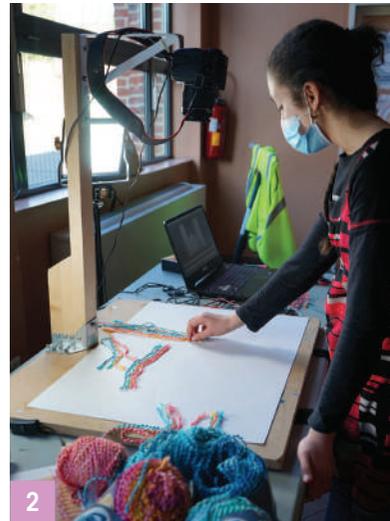
Ces commerces ont été contraints de fermer temporairement suite à l'annonce d'un nouveau confinement depuis le 20 mars. Retrouvez-les dès leur réouverture ! Les horaires indiqués sont ceux pratiqués hors contexte sanitaire.

ON A AIMÉ



1

1 à 3 Patience, minutie, application mais aussi imagination étaient requises durant la deuxième semaine des vacances d'hiver, pour les Madeleinois ayant pris part à l'œuvre collective qui prendra prochainement vie sur la façade de la Chaufferie Huet ! Un moment enrichissant et apaisant partagé en famille dans le cadre du Vidéo Mapping Festival, organisé par les Rencontres Audio-visuelles. Le mapping devait avoir lieu le 9 avril mais a été reporté à une date ultérieure en raison du contexte sanitaire.

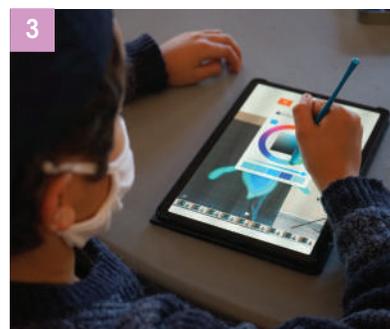


2



4

4 Le premier comité de lecture des « petits ambassadeurs » s'est réuni en mars dernier. Au programme de cette séance : échange autour de leurs attentes et envies, lecture en avant première des nouveautés jeunesse de la médiathèque. Un très bon moment dans le respect des gestes barrières !



3

5 à 7 Pendant les vacances d'hiver, les enfants des accueils de loisirs ont réalisé des dessins et mots personnalisés à destination de chaque résident de l'EPHAD « Ma Maison ». Les aînés ont eu la joie de découvrir les messages et les créations des petits ar-



5



6

8 Les activités proposées aux aînés sont naturellement interrompues en lien avec la crise sanitaire. Mais cela n'a pas arrêté Laure participante, et Joëlle bénévole, à l'atelier tricot qui ont réalisé 43 paires de sur-chaussures à partir de chutes de tissus à destination des assistantes maternelles qui fréquentent la Maison de la Petite Enfance « Les petites Madeleines »



7



8



9



10



11

9 à 11

Parce qu'enfants, parents et professionnels de la petite enfance ont plus que jamais besoin de liens en cette période de crise sanitaire, la Maison de la Petite Enfance « Les Petites Madeleines » poursuit ses activités en appliquant strictement les protocoles sanitaires. Au programme : le yoga pour enfants (les notions d'équilibre, de bien-être, de respiration, de détente et de relaxation sont développées), les ateliers « Kai Dina » (moments musicaux conviviaux avec du chant traditionnel, du djembé, de la guitare, des percussions et de la lecture à voix haute), de la motricité libre et des ateliers de littérature enfantine.

12 à 16

Pour la 20^{ème} édition du festival des « Fenêtres qui parlent », les vitres des maisons de nombreux Madeleinois sont décorées d'œuvres réalisées par les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la commune. À ces créations s'ajoutent celles des artistes du Centre de Culture et d'Animation, sur la façade du Conservatoire de Musique et de la Médiathèque. Les Madeleinois ont aussi été invités à participer à un concours photos sur la thématique « Exploration », les clichés des 3 gagnants sont exposés à la Médiathèque. Félicitations à Séverine Duthilleul pour « Matin d'hiver », Christelle Muller pour « Double vue », et à Alexis Tourillon pour « Magdelight » !

17

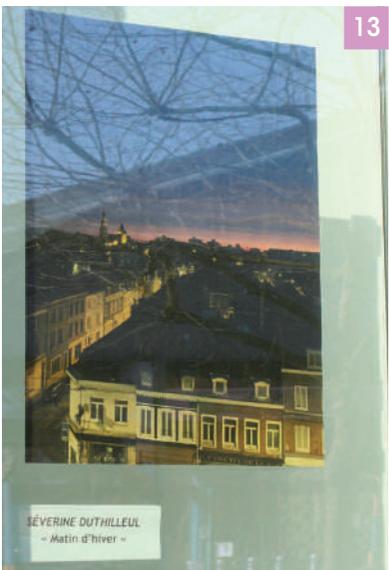
Arbres, parcs et jardinières en fleurs... plus aucun doute, le printemps est de retour à La Madeleine !



12



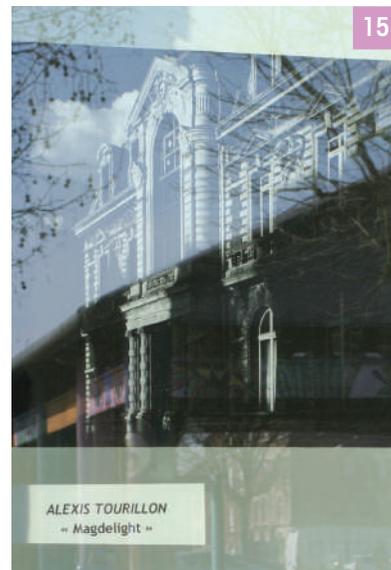
17



13



14



15



16

SÉVERINE DUTHILLEUL
« Matin d'hiver »

CHRISTELLE MULLER
« Double vue »

ALEXIS TOURILLON
« Magdelight »

15

« LES FÊNETRES QUI PARLENT » : invitation à une balade artistique

Pour la 20^{ème} édition du festival des « fenêtres qui parlent », des centaines d'artistes et d'habitants investissent 28 quartiers au cœur de 17 communes de la Métropole lilloise jusqu'au 25 avril. Il s'agit du « **Façad'art explorations** ».

Comme chaque année, l'association madeleinoise Berkem Label organise ce temps fort qui implique le quartier où elle est située. Mais pour cette nouvelle édition, **tous les Madeleinois ont été invités à participer à cette aventure artistique en prêtant leurs fenêtres !**

Pendant ce confinement, vous êtes autorisés à vous promener dans un rayon de 10 kms autour de votre habitation (munis d'un justificatif de domicile). Profitez donc des beaux jours qui arrivent pour organiser vos balades en

vous appuyant sur la cartographie des oeuvres, et partez à la découverte des réalisations faites par les élèves des écoles maternelles et élémentaires de la ville, exposées sur les fenêtres. À ces créations s'ajoutent les oeuvres d'artistes (4letters, Le Collectif MILLEN'ART et Brena BAM!), dans les vitrines du carré magique culturel Madeleinois.

Des clichés originaux des habitants, réalisés à l'occasion du concours photos lancé par la Ville, sont également exposés dans les vitrines de la médiathèque. Retrouvez les photos gagnantes en page 15 !

Allez à la découverte de cette œuvre collective pour une exploration dépaysante et poétique.



Utiliser sa fenêtre pour dire, montrer, faire savoir est une pratique culturelle des villes du Nord.

20^{ème} ÉDITION DES FENÊTRES QUI PARLENT
JUSQU'AU 25 AVRIL 2021

Renseignements sur le site : www.lesfenetresquiparlent.org

Les dernières actualités de la MÉDIATHÈQUE

> Nouveau quota de prêt DVD

Profitez d'un large panel de films et de séries à la Médiathèque. Le quota de prêt de films de fiction (DVD ou Blu-ray) passe de 3 à 14 par carte d'adhérent. Idéal pour les soirées cocooning !

> Nouvelle collecte d'avis de lecteurs « les mots se partagent en ligne »

Il y a un an, le comité de lecture « Les Mots Partagés » a été proposé en ligne, les participants ayant eu à cœur de rédiger quelques lignes sur leurs lectures confinées. Depuis mars 2021, une nouvelle collecte d'avis de lecteurs est proposée sur le site internet de la Médiathèque, dans la partie « tous les avis » présente sur la page de présentation de chaque ouvrage. Malika, Géry, Hélène, Claude-Marie et tous les autres habitués des Mots Partagés voient leur sélection mise en avant par un intitulé spécifique « Le choix de ... » Les rencontres des Mots Partagés reprendront en très petit comité suivant l'évolution de la situation sanitaire.

> Histoires filmées : des lectures pour vos enfants !

Les lectures à voix haute manquent à tout le monde, petits, grands et bibliothécaires ! C'est pourquoi l'équipe jeunesse de la Médiathèque propose désormais des histoires filmées : auteurs préférés et livres coups de cœur sont ainsi mis en image pour le plaisir des enfants. Tous les quinze jours, une nouvelle sélection est à découvrir sur la chaîne YouTube de la Médiathèque, sur son site internet et sur Facebook.

> Prix Libre2lire pour les collégiens madeleinois

Depuis 2015, la MEL organise le prix littéraire ados Libre2lire. Cette année, la Médiathèque propose aux collèves madeleinois de s'associer à l'événement en réalisant une production écrite ou artistique (dessin, texte, vidéo, maquette, poème, sculpture...) pour défendre leurs coups de cœur. Les productions récoltées seront exposées à la Médiathèque du 12 mai au 12 juin. Tous les ados peuvent voter en ligne sur le site des bibliothèques de la MEL : <https://asuivre.lillemetropole.fr> jusqu'au 30 avril.

A la découverte du Ukulélé !

Un concert de Ukulélé est prévu le 4 juin à l'occasion de la fête de la Musique, **si les consignes sanitaires le permettent.**

Les légendaires mexicains Sancho et Diego, prendront place sur la scène de la Chaufferie Huet pour vous faire redécouvrir des morceaux cultes. En amont de ce concert, La Ville de la Madeleine vous propose des ateliers à partir de 11 ans sans prérequis de niveaux pour découvrir la pratique du ukulélé. Caramba !

Les 12, 19, 26 mai et 2 juin de 14h à 18h.

Inscriptions :

03 20 12 79 98,
service-culture@
ville-lamadeleine.fr,
ou sur le site de la ville.

Rendez-vous avec le CAFA

Le Comité des Aînés Fêtes et Animations vous invite à des animations et des sorties (si les consignes sanitaires le permettent) :

- Repas spectacle : le jeudi 6 mai au Cabaret de Licques.

- Séjour en Bretagne: un voyage est organisé dans le Finistère, du samedi 9 au vendredi 15 octobre 2021. Le séjour est prévu à l'Hôtel club Ker-Beuz à Trévagan dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. (Inscriptions par téléphone auprès de Christian Leignel au 06 71 77 10 66).

Cette page permet tous les mois, aux différentes composantes du Conseil Municipal de s'exprimer librement sur les sujets municipaux de leur choix dans le respect des personnes et de la loi. Les textes sont retranscrits avec leurs éventuelles fautes de syntaxe, grammaire et orthographe et doivent être conformes aux dispositions de l'article 34 du règlement intérieur, adopté lors du Conseil Municipal du 12 octobre 2020.

«LA MADELEINE QUE NOUS AIMONS»

UN ARRIERE-GOUT DE PASTÈQUE

Les prochaines élections régionales se dérouleront en Hauts de France, et donc sur notre commune, en juin prochain, si le contexte sanitaire le permet.

A l'occasion de la préparation de ces élections, on a appris récemment la constitution d'un « attelage électoral » associant notamment Europe Ecologie Les Verts à La France Insoumise.

S'il peut apparaître surprenant pour certains, cet « attelage électoral » ne doit pas l'être pour les Madeleinois.

En effet, sous des dehors citoyens, écologiques et solidaires, c'est bien une « alliance pastèque » associant écologistes et représentants de la gauche radicale qui s'est constituée à La Madeleine aux dernières élections municipales et qui siège dans l'opposition. Encore faut-il rappeler que cette « alliance pastèque » avait choisi d'avancer masquée, drapée dans un « citoyennisme-washing » qui aura réussi à leurrer quelques électeurs crédules, et qui se disent aujourd'hui écœurés d'un tel procédé déloyal.

Vert à l'extérieur, rouge vif à l'intérieur, comme un arrière-goût de pastèque.

CLARIFICATION (1)

Le dernier conseil municipal a eu le mé-

rite d'apporter une clarification sur les positions du groupe d'élus d'opposition en matière de sécurité des biens et des personnes ; sujet « étrangement » passé sous silence dans leur campagne électorale municipale et leur projet de mandat.

Les choses sont maintenant claires : les élus d'opposition se disent opposés à la vidéosurveillance sur le territoire de la commune. Ils vont même plus loin en citant en exemple à suivre la Ville d'Issy-les-Moulineaux, au motif qu'elle n'a pas de Police Municipale.

Pour ce qui nous concerne, nous restons convaincus de l'utilité et de la nécessité de ces deux maillons essentiels de la chaîne de sécurité locale que constituent la vidéosurveillance et la Police Municipale, et nous continuerons à les développer durant ce mandat.

CLARIFICATION (2)

Toujours lors du même conseil municipal, l'opposition a aussi clarifié sa position sur la dette de la commune.

A l'heure du « quoi qu'il en coûte » qui fait flamber la dette nationale, les élus de l'opposition ont ainsi préconisé que la dette municipale s'envole à son tour. Parce que la dette d'aujourd'hui constitue l'impôt de demain, et qu'elle est

aussi un legs empoisonné pour les générations futures, il est évident que nous ne suivrons pas cette préconisation irresponsable et que nous poursuivrons notre gestion maîtrisée et rigoureuse de la dette communale.

Finalement, le grand mérite de cette séance du conseil municipal aura été d'apporter deux grandes clarifications au débat public madeleinois.

ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, Regrettant que la vaccination de masse se fasse toujours attendre, la Ville de La Madeleine reste pleinement mobilisée pour ses habitants dans la lutte contre la Covid-19.

Dans ce cadre, la Ville accompagne les seniors, qui éprouvent des difficultés à se déplacer, grâce à la mise en place d'un service de transport municipal personnalisé permettant de les emmener là où ils parviennent à obtenir un rendez-vous pour se faire vacciner.

Ce service d'aides aux personnes âgées perdurera après l'ouverture du centre de vaccination intercommunal de Marcq-en-Barœul pour laquelle la Ville est mobilisée aux côtés des communes voisines.

« EN BON PÈRE DE FAMILLE »

Le climat fiscal madeleinois restera toujours au beau fixe en 2021.

Pour la neuvième année consécutive, les taux d'imposition madeleinois ne connaîtront toujours pas d'augmentation et pourront continuer à subir tranquillement la comparaison avec ceux des villes voisines. Si nos taux font des envieux, il en est de même pour notre endettement par habitant qui s'élève à 263 € là où les villes de même strate affichent en moyenne 1050 €. Fiscalité gelée dans la durée et dette largement maîtrisée, deux marqueurs de la gestion « en bon père de famille » qui continuera de s'appliquer en 2021 à La Madeleine.

“La Madeleine que nous aimons” Groupe des élus de la Majorité Municipale

«AGIR POUR L'AVENIR»

A La Madeleine, le 11 février 2021, JCDecaux a installé un Aribus filtrant l'air extérieur pour « offrir à ceux qui attendent leur bus, un air plus pur » grâce à une mousse végétale et un pilotage « intelligent ».

La ville de la Madeleine se montre de plus en plus soucieuse d'améliorer la qualité de l'air sur son territoire. C'est une bonne nouvelle ! Pour accompagner cette prise de conscience, des solutions technologiques fleurissent, se voulant « intelligentes » ou « innovantes » et sont régulièrement illustrées dans le Magdeleine.

D'autres solutions existent, parmi lesquelles, il en est une qui présente l'avantage de relever ce double défi d'assainir et de rafraîchir l'air localement : planter des arbres. Les arbres filtrent les particules, ainsi que d'autres polluants de l'air. Leur ombre projetée et la transpiration végétale contribuent à faire baisser la température. Les arbres jouent aussi un rôle important dans la gestion des eaux de pluie, réduisent le bruit, améliorent l'esthétique de nos villes et ne consomment aucune énergie. A contrario, il n'est pas encore prouvé que les oiseaux seront convaincus de leur nouvel aribus...

Le pilotage d'une « stratégie de l'arbre » qui nous apparaît comme fondamentale aujourd'hui doit, tout comme l'aribus, être intelligent. Planter n'importe où, n'importe comment et n'importe quoi ne sert pas forcément. Il est notamment pertinent de planter le long des grands axes de circulation pour protéger les habitations mitoyennes des afflux de polluants, dans les zones piétonnes, à proximité des écoles, des maisons de retraite, etc. Le choix de l'espèce a aussi son importance. Faut-il ici rappeler que les arbres doivent être plantés dans le sol et pas dans un pot et qu'un jeune arbre planté ne vaut pas un vieil arbre coupé ? A priori oui.

La majorité se félicite du vote d'un « plan arbre », lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2020, portant sur un objectif quantitatif. Mais point de projet complet, ni de cartographie prospective, comme si le chiffre brut annulait la nécessité de développer une véritable « politique de l'arbre »

Suivez-vous : www.facebook.com/agirpourlavenir59/

«Agir pour l'avenir»

TOUT SUR VOS DÉCHETS :

Sur le territoire de La Madeleine :

- **Les déchets recyclables** (bac au couvercle grenat ou sacs réglementaires roses) sont collectés le mardi matin à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

- **Les déchets non-recyclables** (bac au couvercle gris ou sacs réglementaires noirs) sont collectés les mardis et vendredis matins à partir de 6h pour l'ensemble de la commune (sauf rue Saint-Pierre).

Les bacs ou les sacs ne doivent en aucun cas demeurer sur le domaine public en dehors des jours de collecte. Une amende de 35€ sera adressée à tout contrevenant.

- **Les déchets diffus spécifiques** : la collecte des DDS (produits dangereux pour la santé ou l'environnement) a lieu chaque 1^{er} samedi du mois sur la place du Marché (côté rue Pompidou).

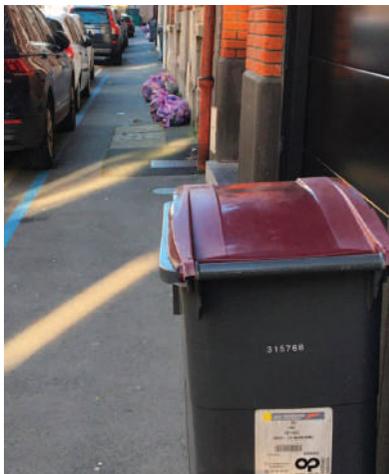
- **Les encombrants** : prenez rendez-vous pour organiser la collecte de vos encombrants volumineux. Pour cela, contactez le **0 800 203 775**, appel gratuit depuis un poste fixe de 8h à 17h (ou via la messagerie > contact-dechets@lillemetropole.fr). Vous avez aussi la possibilité de déposer vos déchets à la déchèterie de La Madeleine : 301, rue Pompidou le lundi de 9h à 18h, du mardi au samedi de 7h30 à 18h et le dimanche de 8h à 13h.

Afin d'offrir aux métropolitains un service toujours plus adapté à leurs besoins, la MEL renforce son service de collecte des encombrants sur rendez-vous :

> Vous avez la possibilité de choisir votre créneau parmi 12 tranches horaires, du lundi au samedi, entre 7h et 20h. Vous pouvez aussi choisir parmi des créneaux de 2h au lieu de 4h.

> Si vous habitez en appartement, rapprochez-vous de votre bailleur pour savoir si vous pouvez prendre rendez-vous individuellement.

La collecte sur rendez-vous s'est accompagnée de la mise en place d'un service de proximité : les Déchètri mobiles. **Plus d'informations sur le site > www.lillemetropole.fr**



Le traitement des déchets relève de la Métropole Européenne de Lille.

Réglementation de LA VENTE DE MUGUET

La vente du muguet par des particuliers le jour de la fête du travail, le 1^{er} mai, fait l'objet d'une tolérance admise à titre exceptionnel. Elle est par ailleurs interdite les 29 et 30 avril, et les 2 et 3 mai sur l'ensemble du territoire de la commune.

À La Madeleine, un arrêté municipal encadrant ces ventes a été pris :

- La vente de muguet n'est donc autorisée que le 1^{er} mai.
- Elle doit être installée à plus de 150 mètres des boutiques de fleuristes.
- Les vendeurs occasionnels ne peuvent en aucun cas installer des bancs et des tréteaux pour effectuer la vente de leurs produits.

- Le muguet devra être vendu à l'état sauvage, sans racine, sans vannerie ni poterie, ni cellophane ou papier cristal, sans adjonction d'aucune autre fleur, plante ou végétal de quelque nature que ce soit.

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la réglementation en vigueur. Elles seront sanctionnées par une amende prévue pour les contraventions de 4^{ème} classe.



Le recensement se fait en mairie, au service état civil, muni(e) d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire. (Le recensement tardif, au-delà du 3^{ème} mois qui suit l'anniversaire, peut entraîner une participation à la journée défense et citoyenneté après 18 ans).

Les jeunes ainsi recensés recevront une attestation qu'il est primordial de conserver précieusement.

Renseignements auprès du service État civil
> 03 20 12 79 77

ÉTAT-CIVIL

LES NAISSANCES :

Soline TORREZ, le 05/02 – Inès LEVARET, le 09/02 – Auguste LAURENTY, le 19/02 – Ayla KHDAIRI, le 24/02 – Mathéo MARTIN, le 27/02.

LES MARIAGES :

Vanessa HERPE et Pascal ARVIEU, le 06/02 – Nabila SEHIL et Abdelkarim OUYOUB, le 20/02 – Nancy MENGUE BEKALE et Laurent DACHEZ, le 27/02.

LES DÉCÈS :

Régine CAMBIER, le 01/02 – Odette DAVID, le 01/02 – Léona BOSCARD, le 03/02 – Arminde FERRAZ, 04/02 – Guy RÉANT, le 06/02 – Marguerite DE LA CONCEPTION, le 09/02 – Daniel DEPRIESTER, le 15/02 – Gérald HANNEBIQUE, le 16/02 – Adrienne ROBERVAL, le 23/02 – Tony MILOWSKI, le 27/02 – Michèle STENTO, le 28/02.

IMMOCLEF

www.immoclef.fr

03 20 63 04 04



ESTIMATION GRATUITE

IMMOCLEF

La clef de votre foyer

78, rue Georges Pompidou
59110 LA MADELEINE

03.20.63.04.04
www.immoclef.fr



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ DE VOTRE VILLE

UNE MUTUELLE ACCESSIBLE À TOUS



« Plus aucune augmentation liée
à l'âge après 65 ans »

Demandez votre
Devis Comparatif
Gratuit



PERMANENCES D'INFORMATION AU CCAS DE LA MADELEINE

(Au 1 rue des Gantois 59110 La MADELEINE)

**LE 1^{ER} MARDI DU MOIS
DE 14H à 17H**

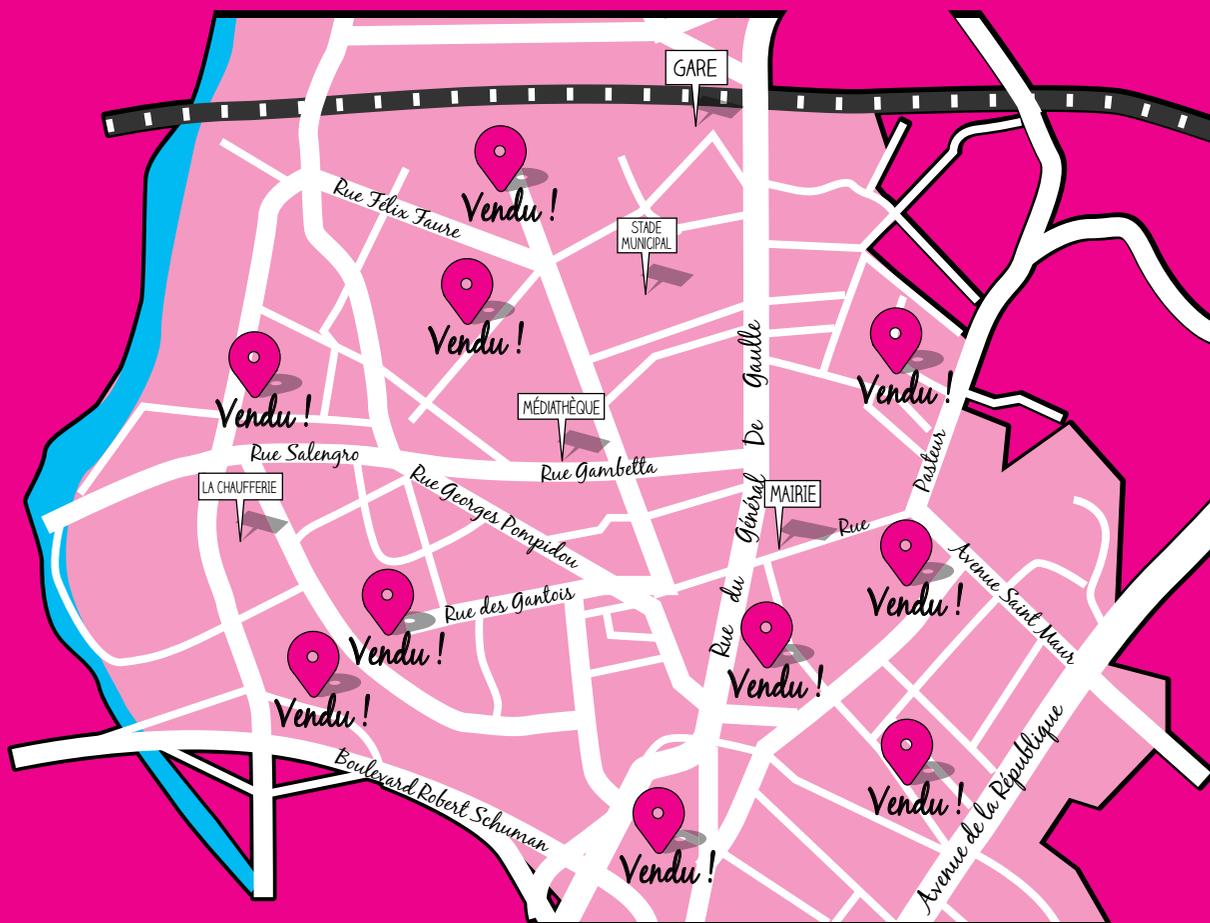
**POUR TOUS LES
PROFESSIONNELS**
(artisans, commerçants,
professions libérales et
entreprises) A2P SOLUTIONS
met gratuitement à votre
disposition un audit complet
de votre protection sociale.

A2P SOLUTIONS
PHILIPPE DETAY
139 RUE DES ARTS 59100 ROUBAIX
TEL: 06.49.67.78.14
pdetay.mandarine@orange.fr

LA MADELEINE



Est ce que pour les tu vendrs Vacances?



L'ÉTÉ APPROCHE, C'EST LE MOMENT DE BOUGER !
IMMOSENS VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS.

ImmoSens

Vente Location Gestion Syndic

248 rue du Général de Gaulle, 59110 La Madeleine

Tél. 03.20.21.40.40 lamadeleine@immosens.fr

www.immosens.fr